



M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Projet d'ordre du jour

Séance ordinaire du 2 août 2017

Ouverture de la séance.

- 1.0 (*) Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 (*) Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 (*) État des revenus et dépenses au 31 juillet 2017. (Info)
 - 3.2 (*) Acceptation des déboursés au 31 juillet 2017 et des comptes à payer au 2 août 2017. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Loisirs et culture :
 - 5.1 (*) Fête nationale/ Rapport. (Info)
- 6.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 6.1 (*) Municipalité de Sacré-Cœur/ Demande d'appui ouverture de la pêche au bar rayé. (Rés.)
 - 6.2 (*) Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est/ Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche. (Rés.)
 - 6.3 (*) Action santé Haute-Côte-Nord/ Forum du 21 octobre 2017/ Demande de participation financière. (Rés.)
 - 6.4 (*) Municipalité de Les Escoumins/ Demande d'appui afin de maintenir les services de cours de conduite de Technic à Forestville et Les Bergeronnes. (Rés.)
- 7.0 Correspondance.
- 8.0 Affaires nouvelles :
 - 8.1 _____
 - 8.2 _____
 - 8.3 _____
- 9.0 Période de questions.
- 10.0 Fermeture.

Note : Les points suivis de (Rés.) demandent une résolution.
Les points suivis de (Info) sont des points d'information.
(*) Documentation jointe.
(✓) Apporter le document transmis antérieurement.
(☐) Déjà transmis.
(☞) Le document vous sera remis lors du caucus.

N.B. La forme masculine employée dans le présent ordre du jour désigne aussi bien les femmes que les hommes.